

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Non à l'austérité L'argent, pour l'école, pas pour la guerre. Combattre en toute indépendance syndicale.

La situation en cette rentrée est grave. En cette rentrée la question est celle de l'action tout de suite pour obtenir les professeurs, les personnels, la réouverture des classes fermées, alors qu'il y a des milliers de fermetures de classes : 175 à Paris, 131 dans le 94, etc., pour qu'il y ait un professeur devant chaque classe. Il manque de tout dans cette rentrée, des profs, des AED, des AESH pour les élèves en situation de handicap qui ont droit à des heures d'accompagnement mais qui se retrouvent dans les classes ordinaires sans aucune aide. Des étudiants n'ont pas de place à l'université. La scolarité de milliers d'élèves est saccagée. Nos salaires sont bloqués. Des collègues sont encore au travail à 62, 63, 64 ans.

Mais ce qui marque aussi la rentrée, c'est la résistance de nos collègues, ce sont les réunions dans lesquelles on décide d'aller chercher les revendications, et en plusieurs endroits les personnels arrachent la réouverture de dizaines de classes comme dans le 94.

C'est ce mouvement que notre syndicat doit aider et amplifier aujourd'hui.

Il faut répondre à la situation par le combat afin d'obtenir tout de suite les revendications indispensables pour pouvoir travailler avant de décréter de nouvelles journées d'action.

Barnier et Genetet : priorité à l'austérité et à l'armée

Macron a désigné Michel Barnier comme premier ministre, au mépris du résultat des élections législatives ; nul ne peut savoir combien de temps ce gouvernement durera tant l'instabilité politique est grande.

Barnier, loin de répondre aux revendications, annonce que « des efforts » seront à fournir.

La nouvelle ministre de l'Éducation, Anne Genetet, le dit clairement : « d'un côté les impératifs budgétaires imposent des économies drastiques de l'ordre de 20 milliards d'euros pour le budget 2025, de l'autre, l'exigence de défense nationale et de sécurité collective, soulignée par l'OTAN, nous enjoint de porter notre budget de défense au-delà des 2% du PIB [...] J'attends donc du prochain gouvernement qu'il se montre intransigeant sur le respect de la loi de programmation militaire à l'euro près... » (Tribune du 20 août 2024).

Lors de sa prise de fonction elle a affirmé : « l'école ne change pas de cap ».

Une chose est sûre, ce gouvernement et ses successeurs vont mener une politique brutale contre les personnels et tous les travailleurs : austérité, blocage des salaires, attaques contre la sécurité sociale, à commencer par l'indemnisation des arrêts maladies, et poursuite des réformes dont celle des retraites et celle du choc des savoirs.

Défendre les revendications en toute indépendance syndicale

L'action syndicale part des besoins, l'action syndicale pour combattre pour les salaires et recruter des personnels en nombre suffisant n'est pas corsetée par le budget de l'État. L'action syndicale ne se satisfait d'aucune suppression de poste, même si elle est issue d'un budget voté par le Parlement.

Combattre la loi de programmation militaire allouant au moins 413 milliards en six ans pour l'armée et exiger que les milliards aillent à l'école et aux hôpitaux, pas à la guerre, est de même une nécessité syndicale.

L'indépendance vis-à-vis des partis politiques, du gouvernement et de l'État est une condition de l'action syndicale.

Pour agir, nous avons besoin de revendications claires.

Pour l'abrogation de la réforme des retraites ou pour sa suspension ?

Macron et Barnier, qui va quitter Matignon avec une retraite mensuelle de 28 370 euros, entendent maintenir la réforme des retraites portant l'âge de départ à 64 ans. La FSU s'est prononcée depuis 2023 pour l'abrogation de la réforme des retraites. Dans l'appel signé en commun avec la CGT et Solidaires, cette demande est réaffirmée. Nous pourrions nous féliciter de cette prise de position.

Mais une autre revendication est formulée dans la lettre unitaire au premier ministre Michel Barnier en date du 13 septembre, signée par les fédérations syndicales CFDT, CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA : « ainsi nous souhaitons que la réforme des retraites de 2023 soit **suspendue** afin d'engager de nouvelles discussions ».

Les mots ont un sens. Suspension ? Ou abrogation ? Que demandons-nous ? La demande de « suspension » de la réforme est-elle un pas vers Barnier qui se déclare « prêt à ouvrir le débat » pour son « amélioration pour les personnes les plus fragiles » ? Barnier dit clairement qu'il maintiendra le départ à 64 ans. Nous devons être clairs et demander l'abrogation de la réforme des retraites et du report à 64 ans.

Salaire au mérite, disparition des corps et des catégories : abandon du projet de réforme Guérini

Le ministre Guillaume Kasbarian succède au ministre Guérini et Les Echos du 23 septembre annonce que « il a de fortes chances de reprendre la réforme de la fonction publique ». Le projet Guérini, prévoyait un recours accru à la révocation pour « *insuffisance professionnelle* », le salaire « *au mérite* » et donc la poursuite du blocage des salaires, la remise en cause des corps et des catégories basés sur des recrutements par concours, et des progressions de carrière selon l'ancienneté. L'action doit combattre les réformes en cours ou leur reprise sous un autre nom par un autre ministre. Ce projet doit être retiré et abandonné.

Groupe de niveaux : demander l'abrogation ou le maintien de groupes hétérogènes à effectifs réduits ?

Le Choc des savoirs continue à se mettre en place et veut instituer un véritable tri social. Les groupes de niveau ont pour fonction d'empêcher des milliers d'élèves d'entrer au lycée général et professionnel pour les orienter vers les stages en entreprises, l'apprentissage, les petits boulots, le SNU et l'armée.

La résistance des personnels a permis que les groupes de niveaux ne soient pas mis en place dans près de la moitié des collèges. C'est un point d'appui pour obtenir l'abrogation de toutes les mesures du choc des savoirs.

Pour sa part, la motion du CN du SNES « *appelle les équipes à faire le bilan de l'organisation des groupes dans leur collège au plus tard au moment de congés d'automne, à exiger des améliorations immédiates, comme par exemple le maintien de groupes hétérogènes à effectifs réduits, et à peser pour un retour au groupe classe dans toutes les disciplines à la rentrée prochaine* ».

La résistance individuelle, établissement par établissement ne peut suffire : l'action nationale pour arracher l'abrogation des textes imposant les groupes de niveau et les autres mesures est nécessaire.

L'action dans la rue, dans la grève, pour les revendications, sera décisive et la FSU doit la préparer.

Il faut revenir à une orientation basée sur la défense des revendications et elles seules, en toute indépendance :

- Pour l'augmentation des salaires en points d'indice, sans contreparties
- Pour l'abrogation de la réforme des retraites, contre le départ à 64 ans
- Pour l'abrogation de l'arrêté du 15 mars et de tous les textes organisant le Choc des savoirs
- Pour le retrait de la réforme du lycée, du bac Blanquer, des lycées professionnels et de Parcoursup
- Pour le retrait du projet Guérini, pour le maintien des corps, des statuts et des concours
- Pour la défense de la Sécurité sociale, contre les accords sur la PSC signés par la FSU
- Pour l'abrogation de la loi de programmation militaire : restitution des 413 milliards aux budgets de la santé, de l'éducation et aux salaires.
- Non à la militarisation de la jeunesse : suppression des classes défense, du SNU, et de l'uniforme.
- Pour la défense du droit de grève, des droits syndicaux et de toutes les libertés.
- Fonds publics à la seule école publique : abrogation des lois anti-laïques obligeant au financement de l'enseignement privé par 12 milliards de fonds publics.

C'est le sens de notre liste. Nous vous invitons à voter pour la liste URIS.

Pour tous contacts : carine.n.tourneur@wanadoo.fr, jacklefevre1@free.fr